

**PROCES-VERBAL de la séance du Conseil Municipal du JEUDI 20 JUIN 2019 à 20 h 30**

Le 20 juin 2019 à 20h30, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués en date du 17/06/2019, se sont réunis à la mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal BOEUF, Maire.

Étaient présents : MM BŒUF Pascal ; PIERRON Pierrette ; PLON Patrick ; NORMAND Isabelle ; LOISEAU Laurent ; NICOLAS Marie-Noëlle ; GENTIL Christian ; BOINOT Florence ; GASSELING Théo ; JANOT Jean- Marie

Absents : MM PRÉVOST Christiane ; LACHETEAU Nathalie (proc. à C GENTIL) ; TIREAU David (proc. à JM JANOT) ; VANDELLE Élisabeth ; BÉCHIEAU Mary-Paule (proc. F BOINOT)

Secrétaire : PIERRON Pierrette

Présents : 10 Représentés : 3 Absents : 2 Votants : 13

Mme Pierrette PIERRON a été nommée secrétaire de séance

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h30

Approbation du PV de la séance du 27 mai 2019 : 13 voix POUR

**1/ Charte Qualité des réseaux d'assainissement :**

Dans le cadre des travaux de renouvellement du réseau d'assainissement et afin de percevoir une subvention de l'agence Adour-Garonne ainsi que du Département, la commune doit s'engager à réaliser ces travaux dans une délibération « Charte Qualité ».

Avec 13 voix POUR, Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la délibération pour le renouvellement du réseau d'assainissement (du collège aux Halles).

**2/ Transfert de la compétence eau potable à la CC Val de Charente :**

Suite au Comité syndical du SIAEP Nord-Ouest Charente le 26 mars 2019, il a été invoqué le report de la compétence eau potable aux Communautés de Communes.

Il appartient au Conseil Municipal de choisir le transfert ou non de cette compétence en 2020 ou 2026 et d'en prendre la délibération à retourner au SIAEP, avant le 1<sup>er</sup> juillet 2019.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal est contre le transfert de la compétence vers la CC Val de Charente et charge le Maire des démarches.

**3/ Organisation du 14 juillet :**

Comme chaque année, nous décidons ensemble des animations à faire suivant les disponibilités de chacun.

**4/ Subvention exceptionnelle :**

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal la demande du club de football pour l'achat de la peinture du terrain, le renouvellement des filets ; ainsi qu'une avance sur la subvention annuelle en raison des frais de licence décalés.

Dans le même temps, il communique la demande du club de rugby sollicitant une aide pour l'achat d'une traceuse, la précédente étant celle d'un ancien joueur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- d'accorder une aide exceptionnelle de 500 € pour l'achat des filets et de la peinture au club de football,
- d'accorder également une avance de 50 % de sa subvention annuelle (soit 500 €) au club de football,
- d'accorder une subvention exceptionnelle de 500 €, au club de rugby, pour l'achat d'une nouvelle traceuse.

**5/ Triathlon :**

Le tivoli sera installé par les agents techniques et les participants devront être présents dès 7H.

**6/ Informations diverses :**

- Distribution du bulletin municipal : réorganisation du circuit car certains habitants ne l'ont pas reçu.
- Revoir la signalétique « normée » amenant aux sites touristiques tels que le plan d'eau et le moulin.
- Barrières et panneaux pour les travaux de La Poste sont en cours.
- Place Edgard Saulnier : réserves faites, voir pour trouver nouvelles solutions car ce qui est fait ne tient pas.
- Barrières devant chez David Godiet doivent être revues par M Ségui car jugées trop dangereuses.

## **7/ DEVIS**

- MBTP Agri :
  - Broyeur standard : marteau B1, coupe 1.80m largeur : 11 160 € TTC
  - Broyeur polyvalent : marteau B6, coupe 1.80 m largeur : 5 760 € TTC
  
- SARL SAUQUET :
  - Broyeur standard : marteau B1, coupe 1.80m largeur : 8 400 € HT
  - Broyeur standard : marteau B1, coupe 1.85m largeur : 5 900 € HT

Le choix se porte sur celui à 8 400 € HT à 13 voix POUR avec une reprise de l'ancien pour 400 €, soit 9 600 € TTC.

- Devis d'ATS pour 4 caméras au plan d'eau à 2 825 € HT : 13 voix POUR

## **8/ QUESTIONS DIVERSES**

- Demande d'un terrain pour vélos cross
- Site internet de la mairie : remettre les intervenants santé dans un autre ordre
- Photos du Bief prises par Théo Gasseling n'apparaissent pas dans le bulletin.

Séance levée à 23h45